

AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

LA "VIOLENCE EXPRESSIVE VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX EST INADMISSIBLE"

Page 5

COVID-19 EN ALGÉRIE

205 NOUVELLES
INFECTIONS
RECENSÉES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4112 | Dimanche 18 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

NOUVEAUX BACHELIERS

L'INSCRIPTION
OUVERTE DU
24 OCTOBRE AU
18 NOVEMBRE

Page 4

ZONES INDUSTRIELLES

DJERAD ANNONCE UNE RÉORGANISATION

Page 3



RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES
DE GRANDES
AVANCÉES... MAIS

Page 4



RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

L'ANIE
INNOVE

Page 2

Dr BEKKAT BERKANI :
"IL EST ENCORE
TÔT POUR PARLER
DE DEUXIÈME
VAGUE"

Page 16

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

L'Anie innove

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a affirmé, avant-hier, que chaque électeur peut "à titre volontaire de son propre gré assister aux opérations de vote et de dépouillement en tant qu'observateur" dans le bureau de vote où il est inscrit.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Pour assister au dépouillement des bulletins, il suffit pour le citoyen qui le désire de déposer une demande 10 jours avant la date du référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1^{er} novembre prochain, indique un communiqué de l'Anie.

Les électeurs, souhaitant assister aux opérations de vote et de dépouillement des scrutins en tant qu'observateurs dans les bureaux de vote, sont appelés à remplir une demande d'agrément mise en place par

l'Anie qui contient les informations de l'électeur et sa signature personnelle.

Cette annonce de l'Anie vient en application de la décision du président de l'Anie, datée du 15 octobre 2020, fixant les conditions et les modalités d'accréditation d'observateurs au niveau des bureaux de vote dans le cadre de la consultation référendaire sur le projet de révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020, conformément aux articles 7 et 8 de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019, relative à l'Anie et aux dispositions de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral.

Un protocole sanitaire "strict"

L'Anie a indiqué également qu'en application de la teneur du protocole sanitaire pour la prévention contre la propagation du nouveau coronavirus, adopté en cette matière, "il ne peut en aucun cas admettre la présence de plus de trois (3) observateurs dans le bureau de vote fixe et de deux (2) autres dans un bureau de vote itinérant, leur sélection s'effectue en accord avec les électeurs concernés".

A défaut, il sera procédé au tirage au sort organisé par la délégation de wilaya de l'Anie territorialement compétente. Une copie des listes des observateurs doit être affichée le jour du référendum au niveau des centres et bureaux de vote.

Ne pas "s'immiscer dans l'opération de vote"

Dans l'objectif de garantir le bon déroulement du référendum, l'autorité nationale a mis l'accent pour les observateurs agréés sur l'impératif de "respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, de faire preuve de neutralité, d'indépendance et d'intégrité, de se conformer aux directives des présidents des bureaux de vote, de se limiter au lieu consacré aux observateurs dans les bureaux de vote, de porter le badge et de ne pas s'immiscer dans l'opération de vote".

Il s'agit également de "ne pas influencer les électeurs lors du vote, de ne pas perturber les membres du bureau de vote, ni de violer le droit ou la liberté du vote, d'éviter d'exercer toute forme d'influence sur les électeurs et les membres des bureaux de



vote", note la source.

A cet effet, l'Anie a mis en place un modèle du badge pour les observateurs des bureaux de vote à l'étranger, qui sera d'une couleur blanche, ainsi que le badge spécifique aux observateurs des bureaux de vote à travers le pays, en définissant ses dimensions et la qualité du papier utilisé.

L. B.

RND : "Le vote par - oui - est un vote sur l'unité du peuple"

PAR RACIM NIDAL

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a affirmé, avant-hier à Tadjenanet au sud de Mila, que le vote par "oui" sur le projet de révision de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1^{er} novembre 2020, constituait "un vote sur l'unité du peuple algérien et la solidité du front interne, à même de mener le pays à la stabilité et au développement".

Lors d'un meeting animé à la salle omnisport Mighari-Rachid à Tadjenanet dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de la révision constitutionnelle, M. Zitouni a précisé que ce projet vient pour "préserver l'identité nationale qui est une question décisive pour le peuple", ajoutant que "personne ne peut remettre en cause nos constantes : l'Islam, l'arabité et l'amazighité".

Pour le SG du RND, le vote par "oui" le 1^{er} novembre prochain "renforce la solidité

et l'unité du peuple algérien et permet de dépasser la division et l'extrémisme et tous les différends, en allant vers une Algérie développée où règnent la justice et la stabilité, une Algérie fondée sur l'appartenance aux principes du 1^{er} Novembre et l'esprit de l'Islam".

Il a appelé à "ne pas céder aux semeurs de la division et aux manipulateurs qui ont à maintes reprises, tenté de diviser le pays mais en vain. Il faut leur barrer la route à travers le plébiscite de ce projet qui renforce l'unité et rejette la division", a-t-il soutenu.

Rappelant les articles contenus dans le projet d'amendement constitutionnel renforçant les libertés sur tous les plans, M. Zitouni les a qualifiés de "démarche positive menant vers l'Algérie nouvelle, en dépit des lacunes relevées par le parti", ajoutant que "le parti luttera pour pallier les lacunes et œuvrera à la consécration des points positifs contenus dans le projet".

Quant au choix fait par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la date du 1^{er} novembre comme date du référendum sur le projet d'amendement constitutionnel, au vu de sa symbolique historique, le SG du RND a estimé qu'il s'agit là "d'une raison valable pour l'approbation de ce projet par le parti".

Il s'agit d'un projet social national devant permettre au pays de se réapproprier sa dimension novembriste, de même qu'il reflète "les bonnes intentions du Président Tebboune en vue d'être au service du pays", a-t-il poursuivi.

Le même responsable a rappelé le nombre important de propositions présentées par le parti du RND contenues dans le projet d'amendement constitutionnel, ajoutant qu'il demeure "une force sur la scène politique", notamment après les conclusions du 6^e congrès du parti qui "ont rectifié sa trajectoire pour rester au service du pays".

R. N.

Front El-Moustakbal : "Une réelle stabilité sur les plans politique et économique"

Le président du parti Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaid, a souligné avant-hier à Oran, que le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum le 1^{er} novembre prochain permet "une réelle stabilité sur les plans politique et économique".

Lors d'un rassemblement à la salle Es-Saâda à Oran dans le cadre de la campagne électorale, M. Belaid a précisé que "le projet d'amendement constitutionnel proposé au référendum populaire garantit une réelle stabilité politique et économique à l'Algérie", ajoutant que "le moment est venu pour la participation de toutes les forces nationales pour soutenir et participer au développement et de

semer l'espoir chez Algériens et des Algériennes pour relancer l'économie du pays." Le président du Front El-Moustakbal a exhorté tous les acteurs nationaux à contribuer à cet effort, notamment en se rendant en force aux urnes le 1^{er} novembre prochain pour exprimer leurs avis et "voter par OUI à l'amendement de la Constitution." A cet effet, il a ajouté "par le passé, nous n'étions peut-être pas tous d'accord sur les Constitutions précédentes et, ce projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum peut présenter certaines insuffisances, mais nous le considérons bien meilleur que le précédent. Il représente la base principale de la

construction de l'État et de la gestion des affaires publiques." M. Belaid a appelé, dans ce sens, à "soutenir le processus constitutionnel et le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et mettre la main dans la main pour bâtir une Algérie nouvelle et forte qui ne disparaîtra pas avec la disparition des hommes et des gouvernements." A l'issue de son rassemblement, le président du parti a réitéré son appel au peuple algérien pour "aller en force aux urnes le jour du référendum afin de parvenir à la stabilité politique et de construire de nouvelles institutions", a-t-il conclu.

R. N.

EN VISITE À LA 1^{RE} RÉGION MILITAIRE

Saïd Chengriha s'exprime sur la révision constitutionnelle

Saïd Chengriha, général de corps d'armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué hier samedi une visite de travail et d'inspection à la 1^{re} région militaire à Blida.

Lors de cette visite, le chef d'état-major a prononcé un discours dans lequel il est revenu sur le référendum sur la révision de la Constitution prévu le 1^{er} novembre prochain, selon un communiqué du MDN.

Saïd Chengriha a affirmé, à ce titre, que la jeunesse algérienne aura rendez-vous avec l'histoire à l'occasion de ce scrutin. Un scrutin qui jettera les bases d'une Algérie nouvelle.

"Les jeunes Algériens avec leurs frères au sein de l'ANP forment un barrage contre les comploteurs qui ne réussiront pas à profaner cette terre, irriguée par le sang des martyrs", lance-t-il.

Le chef d'état-major a invité la même jeunesse algérienne à devenir le héros de "cette épopée en participant massivement au référendum sur la révision de la Constitution".

"Cette épopée est une pierre angulaire solide qui hissera notre peuple dans le concert des nations", assure-il.

Lors de sa visite, Saïd Chengriha a présidé une rencontre avec les hauts gradés et les cadres de la 1^{re} région militaire. Diffusée en direct par visioconférence, elle a été suivie par les hauts gradés des autres régions militaires.

R. N.

ZONES INDUSTRIELLES

Djerad annonce une réorganisation

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait état hier à Djelfa, de la signature prochaine d'un décret exécutif portant organisation des zones industrielles.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Nous "sommes sur le point de signer un décret exécutif portant organisation des zones industrielles, qui connaissent une certaine anarchie", a déclaré Djerad lors de l'inauguration, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, d'une usine de recyclage de papier à Aïn-Ouessara, récemment raccordé au réseau électrique.

Affirmant que le gouvernement "veillera à la répartition transparente et à l'organisation rationnelle du foncier industriel", le Premier ministre a annoncé l'ouverture de filiales bancaires dans ces zones, à l'instar de ce qui est en vigueur dans de tels espaces à travers le monde.

Il a assuré, dans ce sens, que "les superficies octroyées par le passé à de nombreuses personnes sans jamais être exploitées seront récupérées et attribuées à de véritables investisseurs".

L'Algérie "a toutes les potentialités et les compétences humaines nécessaires pour promouvoir l'industrie de transformation, petite et moyenne, afin de satisfaire ses besoins nationaux", a affirmé le Premier ministre.

Plaidant, par ailleurs, pour le ciblage du marché africain, "en mettant à profit la place et la profondeur africaine de l'Algérie", il a rappelé que notre pays avait contribué, depuis la glorieuse Révolution de libération, à l'indépendance de nombreux pays africains.

Soulignant, à ce propos, "une vision stratégique" du président de la République en ce qui concerne le continent africain, M. Djerad a insisté sur l'importance de la contribution de l'activité commerciale et industrielle des investisseurs algériens, qu'ils soient du public ou du privé, à sa concrétisation.

M. Djerad a fait cas de la prise attendue de "mesures pour l'organisation des zones industrielles, en vue d'en faire une cible pour les véritables investisseurs", a-t-il dit.

Selon sa carte technique, la première étape de ce projet a été affectée d'une enveloppe de 2,1 milliards de dinars, dont 1,3 milliard DA destiné pour l'acquisition des équipements de l'unité, et 800 millions de dinars pour la réalisation des structures de base du projet.

Cet investissement, réalisé à la zone d'activités d'Aïn-Ouessara, assure 150 emplois directs.

Après la mise en service effective de la chaîne de production de papier hygié-



nique, il générera, durant sa 2^e étape, prévue à l'horizon 2022, pas moins de 180 emplois.

Cette 2^e étape a été affectée d'un montant de 2,8 milliards DA, dont 2,5 milliards destinés à l'acquisition de machines et outils de production, et 300 millions pour l'extension de la base du projet. En tout, cet investissement privé coulera 4,9 milliards DA.

Le Premier ministre poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Un marché régional de gros de fruits et légumes inauguré

Abdelaziz Djerad a procédé également à l'inauguration d'un marché régional de gros de fruits et légumes à Aïn-Ouessara, réalisé dans le cadre de la création des grands espaces commerciaux.

En procédant à l'inauguration de ce marché de gros de dimension régionale, qui couvrira les besoins de pas moins de neuf wilayas avoisinantes, le Premier ministre a affirmé "l'importance de cet espace commercial", tout en plaidant pour la "coordination entre les marchés régionaux du pays, en vue de garantir un équilibre dans l'approvisionnement du marché en différents produits et, partant, éviter la pénurie et les méventes", a-t-il indiqué.

Abdelaziz Djerad, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière,

Abderrahmane Benbouzid, a, également, assuré "l'importance de la gestion rationnelle de la structure, en exploitant la numérisation".

"La réalisation de structures et d'installations ne suffit pas, car nous avons encore plus besoin de leur assurer une gestion moderne et numérisée", a-t-il soutenu.

Il a souligné, en outre, que la "spéculation a lieu en dehors de ces espaces commerciaux", appelant, par là, à "œuvrer dès à présent pour garantir une gestion efficiente".

L'opportunité a donné lieu à la présentation d'un exposé au Premier ministre sur les huit marchés de gros réalisés à travers le pays, dont celui d'Aïn-Ouessara, géré par l'Entreprise de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros).

Les responsables en charge du projet lui ont, également, exposé un nombre de "perspectives sollicitant un accompagnement du Groupe par les pouvoirs publics sur les plans central et régional en vue de développer ses investissements et renforcer la position stratégique de ces espaces commerciaux".

Les mêmes responsables ont, également, recommandé "l'exploitation du groupe Magros, en tant qu'instrument pour l'élargissement de l'assiette fiscale, et la contribution au budget de l'État en tant que canal officiel et transparent".

Le Premier ministre a, également, souligné "l'impératif de l'exploitation idoine de ce marché, et d'éviter la dégradation de ce type d'infrastructures d'importance".

A noter que ce marché de gros englobant 87 locaux commerciaux, a été réalisé à la sortie-ouest de la ville d'Aïn-Ouessara, sur une surface de 15 hectares, pour une enveloppe de près de 1,8 milliard de dinars.

Selon sa fiche technique, ce projet devant contribuer, dès sa mise en service, à la création de 900 emplois, a pour objectif principal, de "contribuer à l'organisation du marché national, au contrôle des prix et à l'approvisionnement, en fruits et légumes, des marchés des neuf wilayas ciblées".

A savoir Djelfa, Ghardaïa, Biskra, Tiaret, Tissemsilt, Msila, Ouargla, Médéa et Laghouat.

"Il est doté d'une capacité d'accueil de 320.000 tonnes de fruits et légumes/an, avec un trafic quotidien de 3.000 personnes et de 2.000 véhicules", selon les explications fournies, sur place, au Premier ministre.

Mise en service d'une unité industrielle de transformation de papier hygiénique

Le Premier ministre a procédé également à l'inauguration d'une unité industrielle privée de transformation de papier hygiénique, dans la zone industrielle d'Aïn-Ouessara.

Après une inspection de la chaîne de production de cette unité industrielle, le PM a "souligné l'importante contribution attendue de cette unité dans le soutien de l'industrie de transformation, notamment en matière de couverture des besoins du marché national en produits locaux, et partant la réduction de leur facture d'importation(en devises)", s'est-il félicité.

"Le gouvernement œuvre pour l'encouragement de la petite et moyenne entreprise, et l'Algérie possède les compétences requises pour ce faire", a assuré Abdelaziz Djerad, qui était accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Il a mis en exergue "la stratégie nationale pour la promotion de la petite industrie", à travers, a-t-il dit, "l'accompagnement et le soutien des jeunes porteurs de projets durant leurs premiers pas, jusqu'à la création de grandes sociétés", a-t-il soutenu.

Sur place, un exposé a été présenté au Premier ministre sur les perspectives de développement de cette unité industrielle relevant de la Sarl Wafa, à l'issue duquel, M. Djerad a plaidé pour l'impératif de s'orienter vers "le marché africain", appelant les responsables en charge de cette unité à "la nécessité d'assurer une formation aux jeunes compétences, pour maîtriser les nouvelles technologies et encourager la relation entre les investisseurs industriels et le ministère de la Formation professionnelle, afin d'accélérer l'intégration des compétences dans le marché du travail", a-t-il recommandé.

C. A.

RÉALISATION DE LOGEMENTS

Le ministre de l'Habitat appelle à relancer les projets à l'arrêt

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a mis l'accent hier à Boumerdès, sur la nécessité de relancer tous les projets de logement à l'arrêt dans le wilaya, dans un délai maximum d'une semaine.

Le ministre, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a insisté sur la relance de tous les programmes de logement, toutes formules confondues, lesquels accusent un retard. A ce propos, le ministre a accordé un

délai d'une semaine aux responsables du secteur de l'habitat dans la wilaya, en vue de remédier aux obstacles et relancer ces projets.

Pour ce qui est de la formule AADL, le ministre a exigé des responsables du

secteur dans la wilaya, d'"aider les promoteurs, les souscripteurs et l'Administration, à trouver les solutions idoines, à même de satisfaire les souscripteurs".

R. N.

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

De grandes avancées...mais

C'est un fait indéniable : les relations entre l'Algérie et la France traversent une des meilleurs périodes de leur tumultueuse histoire. Jamais en effet les relations entre Alger et Paris n'ont été au beau fixe comme elles le sont actuellement.

PAR KAMEL HAMED

C'est presque inédit tant les deux pays n'ont eu de cesse de connaître durant de très longues décades beaucoup de tensions n'atteignant jamais, toutefois, la rupture.

La visite du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française Jean-Yves Le Drian, jeudi dernier, en Algérie, atteste, s'il en était encore besoin du réchauffement des relations bilatérales entre les deux pays. Preuve en est, cette visite est la troisième du genre qu'effectue le chef de la diplomatie française en Algérie en dix mois seulement. Jean-Yves Le Drian s'est en effet déplacé à Alger au mois de janvier passé avant de revenir au mois de mars à l'occasion de la réunion de la 6^e session du Comité mixte algéro-français de coopération économique (Comefa). La visite de jeudi dernier, qui devait durer deux jours mais qui a été finalement écourtée, constitue donc le troisième séjour de



ce haut responsable politique français en Algérie en moins d'une année. Mais au delà de ces visites, ô combien significatives de l'état des lieux des relations bilatérales ! Ce sont surtout les propos que prononcent les responsables des deux pays qui attestent, incontestablement, de ce réchauffement.

A chaque fois le chef de la diplomatie française n'a pas manqué de faire cas de l'excellence des relations entre Paris et Alger, qui semblent bel et bien avoir décidé d'accorder leurs violons sur de nombreux dossiers chauds et sensibles, comme c'est le cas s'agissant des crises régio-

nales, les questions libyenne et malienne notamment, où les deux pays ont intensifié leurs consultations.

Les Présidents français et algérien ont, par ailleurs, multiplié les contacts téléphoniques et l'échanges de messages. Abdelmadjid Tebboune a, à maintes reprises, loué la volonté du Président français, Emmanuel Macron, d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre les deux pays en mettant notamment en exergue sa sincérité à aller franchement de l'avant pour dépoussiérer tous les dossiers en suspens et qui n'ont eu de cesse d'envenimer leurs rapports. Le Drian a

d'ailleurs rappelé ce jeudi, au sortir de l'audience que lui a accordé Abdelmadjid Tebboune, cette dynamique engagée par Macron dès 2017. "Une démarche de lucidité sur l'Histoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie", a-t-il indiqué précisant que Macron a montré "par des actes forts, comme la remise récente à l'Algérie des restes mortuaires des combattants algériens conservés au Musée de l'Homme" sa volonté d'apurer ce lourd dossier du contentieux historique. Car disons-le de suite, les relations entre les deux pays ne connaîtront jamais un climat totalement apaisé si le lourd passif de l'histoire n'est pas réglé. Cela quand bien même les relations économiques et commerciales sont très solides comme le prouvent les chiffres des échanges bilatéraux.

"Pour la France, l'Algérie est un partenaire de premier plan en raison des liens humains multiples qui nous unissent par-delà la Méditerranée", a déclaré Le Drian, ajoutant que "notre relation est riche et multiple, notamment en matière d'échanges humains, éducatifs, scientifiques, la coopération économique et les enjeux sécuritaires ainsi que les questions régionales".

Mais pour Alger la France se doit de faire plus d'efforts sur la question de l'histoire. Ce n'est pas pour rien si le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Tayeb Zitouni, a réaffirmé, encore une fois, l'attachement de l'Algérie à ses droits pour le règlement du dossier lié à la Mémoire nationale.

K. H.

NOUVEAUX BACHELIERS

Les inscriptions ouvertes du 24 octobre au 18 novembre

Les inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers, millésime 2019/2020 débiteront le 24 octobre et s'étaleront jusqu'au 18 novembre, alors que les habituelles portes ouvertes, se dérouleront en distanciel du 15 au 25 octobre, à cause de la pandémie du coronavirus, a expliqué le ministre de l'Enseignement supérieur.

Selon "Le guide du nouveau bachelier", la première phase des inscriptions ou préinscriptions se déroulera en deux jours, du 24 au 26 octobre, suivra ensuite la phase des confirmations des premières inscriptions du 27 au 28 octobre.

L'étude des vœux exprimés par les nouveaux bacheliers, quant elle, est prévue du 29 octobre au 5 novembre, avec proclamation des résultats de l'orientation le jour même, c'est à dire le 5 novembre, alors que les rendez-vous pour les candidats aux grandes écoles sont programmées du 6 au 10 novembre.

La deuxième phase des inscriptions, qui concerne les étudiants dont les choix n'auront pas été acceptés, faute d'une moyenne nécessaire, se déroulera du 6 au 8 novembre pour l'examen des recours, dont les résultats sont attendus le 13 novembre.

Les étudiants ayant obtenu leur bac avec une moyenne inférieure à 10 risquent malheureusement de se retrouver au bout du parcours sans inscription vu les exigences en termes de notes de la quasi totalité des facultés.

R. N.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

"Un crime contre l'Humanité" pour Olivier Le Cour Grandmaison

PAR RANIA NAILI

Dans le blanc des yeux, le politologue et universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison, a qualifié hier de "crime contre l'humanité" les massacres commis par la police française contre des Algériens sortis manifester pacifiquement le 17 octobre 1961 à Paris contre un couvre-feu discriminatoire des autorités françaises.

Grandmaison a affirmé que ceux qui ont été ainsi, assassinés "l'ont été pour des motifs politiques et raciaux en exécution d'un plan concerté", a-t-il asséné, dans un entretien donné, samedi, à l'APS.

Passant pour être l'un des spécialistes reconnus des questions liées à l'histoire coloniale française en Algérie, il rappellera qu'"à l'origine de ces rassemblements pacifiques appelés et organisés par le Front de Libération Nationale (FLN) à Paris et dans la région parisienne, se trouve un couvre-feu discriminatoire et raciste imposé par le préfet de Police Maurice Papon avec l'aval de son supérieur, le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, et le soutien du gouvernement".

Un couvre-feu qu'il qualifie de "sinistre exemple de racisme d'État, qui interdisait à ceux qu'on appelait alors les - Français musulmans d'Algérie - de se déplacer entre 20h30 et 5h30, de circuler en voiture et de marcher en groupe sous peine d'être arrêtés".

C'est donc pour protester contre ce couvre-feu que le FLN décide d'appeler à des rassemblements en différents lieux de la

capitale, a-t-il rappelé, citant les travaux majeurs du regretté Jean-Luc Einaudi, qui avait le premier estimé à des centaines le nombre de victimes algériennes assassinées alors par la police française.

Il ne manquera pas de noter que certains manifestants "furent exécutés sommairement, y compris jusque dans la cour de la préfecture de police, d'autres précipités dans la Seine ou battus à mort après leur arrestation et leur transfert au parc des expositions et au stade Coubertin, transformés à cette occasion en centres de détention", dénonce-t-il.

Et de poursuivre que "peu de temps auparavant, M. Papon avait tenu ces propos :

- Pour un coup reçu, nous en porterons dix -. Ainsi fut fait le 17 octobre 1961, dans un contexte où la torture, les disparitions forcées et les exécutions sommaires étaient monnaie courante en métropole", a-t-il déploré, relevant encore qu'à cela s'ajoutait "plus de 14.000 arrestations, soit près d'1 personne sur 2", souligne l'historien, qui estime que ces rafles étaient sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Sur un autre registre, Olivier Le Cour Grandmaison, note la "pusillanimité" des gouvernements et présidents français successifs de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

"Depuis 1991 et plus encore en 2001, date de la mise en place d'un collectif unitaire réunissant de nombreuses associations, organisations syndicales et partis politiques à l'occasion de la quarantième commémoration de ces massacres, ce col-

lectif demande aux plus hautes autorités françaises de reconnaître qu'un crime d'État particulièrement terrible a été commis alors", a-t-il tenu à rappeler, faisant observer que, "jusqu'à présent, il n'y a que l'ex-Président François Hollande qui s'est contenté de qualifier ce qu'il s'est passé de - sanglante répression -". Cela est, aux yeux du politologue, "très en-deçà de la réalité et des revendications du collectif".

L'universitaire français a, néanmoins, relevé qu'au niveau local, de nombreuses initiatives ont été prises, citant comme exemples l'érection de stèles à la mémoire des victimes, plaque commémorative au Pont Saint-Michel à Paris, boulevard du 17 octobre 1961 à Nanterre, square du 17 octobre 1961 à Givors, au moment où des rassemblements se sont désormais étendus à de très nombreuses villes françaises.

Pour lui, "cela ne fait que souligner plus encore la pusillanimité des gouvernements et présidents de la République, qu'ils soient de droite ou de gauche. Tous refusant de s'engager plus avant", a-t-il regretté.

Et de conclure qu'"en ces matières, le Président actuel Emmanuel Macron se comporte comme ses prédécesseurs, sans doute pour ne pas heurter un électoralat de droite qu'il courtise de façon régulière désormais en vue de l'élection présidentielle qui approche".

R. N.

BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

La "violence expressive via les réseaux sociaux est inadmissible"

La "violence expressive véhiculée par les réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social national"...

PAR RAHIMA RAHMOUNI

C'est ce qu'a affirmé, samedi, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, assurant que son département ministériel saisira la justice "chaque fois que nécessaire".

Le poids des nouvelles technologies de communication ne fait point de doute. Il reste à connaître la qualité du message qui est, malheureusement, à bien des égards peu enviable. La "violence expressive" qui se déverse sur nos réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social de banalisation de l'incivisme, de brutalisation et d'ensauvagement, imposant ce que d'aucuns ont appelé une - démocratisation de la méchanceté - et d'autres -passions tristes-, a déploré le ministre dans un entretien accordé hier à l'APS.

Abordant l'impact du foisonnement des "fake news" sur les réseaux sociaux et dans la presse électronique, il s'est référé aux résultats d'un sondage réalisé par Immar en avril 2019, selon lesquels 18 millions d'Algériens sont quotidiennement exposés aux chaînes de télévision, 17 millions à Internet, 15,5 millions aux médias sociaux, 3 millions aux radios et, enfin, 2,6 millions sont des lecteurs.

Tout en s'opposant à la "banalisation et à la légitimation de la violence, sous quelque forme que ce soit, dans le débat public, où qu'il se déroule et quel que soit son enjeu", M. Belhimer a indiqué que cette violence donne libre cours aux "trolls", rappelant qu'il s'agit d'une expression désignant "les internautes plus ou moins malveillants dont l'objectif est de - pourrir - des fils de discussion en générant artificiellement des polémiques".

"Au-delà du - trolling - et de l'agressivité comme registre d'expression, que l'on pourrait réunir sous le terme d'incivilités -, le cyber-harcèlement militant et les dis-



cours de haine, même s'ils sont punis par la loi, en raison des dommages psychologiques qu'ils peuvent occasionner chez leurs victimes, ont également des effets néfastes sur le débat public et peuvent être considérés comme des atteintes au pluralisme démocratique, car engendrant des phénomènes de censures collectives et d'autocensure qui appauvrissent le débat", poursuit le ministre.

Tout en qualifiant ces produits informationnels motivés par l'argent de "particulièrement nocifs", le Porte-parole du gouvernement a estimé que le dispositif répressif mis en Algérie pour lutter contre ce phénomène "n'est pas plus sévère que d'autres", rappelant que la loi 20-05 du 28 avril 2020 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine comprend 48 articles, répartis en 7 chapitres, traitant des mécanismes de prévention contre la discrimination et le discours de haine.

De même que ladite loi stipule des règles procédurales ainsi que tout ce qui se rapporte aux dispositions pénales, à la coopération judiciaire et aux peines définitives, détaille-t-il encore, avant de rappeler la disposition prévoyant "une peine d'emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, pour quiconque produit, fabrique, vend, propose à la vente ou à la

circulation des produits, des marchandises, des imprimés, des enregistrements, des films, des cassettes, des disques ou des programmes informatiques ou tout autre moyen portant toute forme de discours pouvant provoquer la commission des infractions prévues par la loi".

Ces dispositions, a-t-il commenté, s'ajoutent au nouveau dispositif d'incrimination et de répression de la diffusion et de la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publiques, citant l'amendement de l'article 196 bis du code pénal qui prévoit de punir "quiconque volontairement diffuse ou propage, par tout moyen, dans le public des nouvelles ou informations, fausses ou calomnieuses, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, compte tenu de l'effroi qu'ils sèment au sein des citoyens et du climat d'insécurité qu'ils génèrent dans la société".

Interpellé sur le rôle du département qu'il dirige, quant au respect du droit, son premier responsable rétorque en ces termes : "Le ministère de la Communication ne peut pas se taire devant les publications électroniques nauséabondes attentant à l'honneur et à la dignité des responsables de l'État et saisira la justice chaque fois que de besoin pour que les sanctions les plus sévères soient prononcées contre leurs

auteurs".

Face aux dérives d'une "presse de caniveau", explicite-t-il encore, l'article premier du décret exécutif 11-216 du 12 juin 2011 fixant ses attributions officielles ordonne ceci : "Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication".

"En l'espèce, il s'agit des atteintes à la liberté d'expression bien comprise, dans le strict et absolu respect de la vie privée, du droit à l'image, du secret de la correspondance de l'honneur et de la dignité des citoyens. En tant que Porte-parole du gouvernement, je suis tenu à la solidarité gouvernementale, ce qui m'autorise à recourir aux articles 144 et 146", argumente-t-il, considérant, par ailleurs, que "le recours récurrent à la norme juridique émane de notre conviction que le mépris de la caution juridique et la violation de la règle de droit, ou encore la non-exécution des décisions de justice, y compris - peut être bien plus - par notre corporation car elle est tenue de donner l'exemple - sont antinomiques avec l'État de droit que nous aspirons à construire".

Belhimer souligne, à ce propos, que "les premiers chantiers du secteur portent sur le rapatriement des activités de communication sous l'empire du droit, qu'il s'agisse des sites électroniques, des agences de communication, de la publicité ou encore des chaînes de télévision dites - thématiques -, en dehors de l'action visant un exercice apaisé du métier de journaliste qui conjugue liberté et responsabilité".

"Le réflexe, fortement ancré, du mépris de la règle de droit et son corollaire, la sous-estimation, de la caution juridique ont tendance à pousser des minorités actives à prendre des raccourcis autoritaires qui peuvent créer des situations de rupture dommageables et despotiques", déplore le ministre, en guise de conclusion.

R. R.

AFFAIRE SOVAC

Reprise des plaidoiries de la défense

PAR RAYAN NASSIM

Le procès en appel de l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, accusé de "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence", a repris hier à la cour d'Alger par les plaidoiries de la défense, après trois semaines de suspension.

Outre l'ancien Président-directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab et des cadres de cette banque et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique aussi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, et Khidher Oulmi (frère cadet de Mourad Oulmi).

Dans leurs plaidoiries reprises samedi, les avocats du principal accusé, Mourad Oulmi, ont plaidé son innocence, affirmant que son dossier était "fondé sur des faits erronés et dépourvu de preuves" des griefs retenus contre leur client.

La défense a également signalé que Mourad Oulmi "avait une bonne situation à l'étranger et qu'il est venu en Algérie comme investisseur et opérateur économique et non pas comme un -trabandiste - car il avait espoir en son pays et qu'il voulait contribuer à son développement économique".

Les avocats ont aussi déploré le fait de considérer comme "voleur" toute personne ayant réussi ses projets et dire de son succès qu'il s'agit d'un "luxe insultant".

Ouvert le 23 septembre dernier, le procès a été suspendu au deuxième jour suite au malaise qu'a eu le bâtonnier du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Sellini, membre du collectif d'avocats de Mourad Oulmi, lors de la séance consacrée aux plaidoiries. Depuis, la cour d'Alger avait annoncé une première fois que le verdict sera rendu le 30 septembre, puis elle l'a reporté une deuxième fois pour le 10 octobre, jour où il a été décidé la poursuite des délibérations jusqu'à ce samedi, suite à l'absence de la défense et de plusieurs accusés.

Pour rappel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis des peines de 15 et 12 ans de prison ferme respectivement contre Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac, et son frère Khidher Oulmi.

Une peine de 15 ans de prison ferme a été requise contre Ahmed Ouyahia et de 10 ans de prison ferme contre Youcef Yousfi, assortie d'une amende de 2 millions de dinars chacun.

Le procureur général avait requis une peine de 3 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars contre Omar Boudiab et des cadres de la banque et de l'industrie, impliqués dans l'affaire. Il a été aussi demandé la saisie des biens et le gel des activités des entreprises représentées dans le procès par des personnes morales avec une amende de 32 millions de dinars pour chacune.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Education nationale

Wilaya de Béjaïa
Direction de l'Education
Service de la Programmation et suivi
N°: /G.R./D.E/Béjaïa/2020

NIF : 099006019001144

Avis D'attribution Provisoire
de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 01 du décret présidentiel n° 15.247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Education de la wilaya de Béjaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:02/G.R/D.E/Béjaïa/2019 paru dans deux quotidiens de la presse nationale *Midi Libre* et *الوسط المغربي* en date du 26/12/2019 ainsi que dans le BOMOP, relatif à l'opération n° N.K.5.623.8.262.106.12.08, libellée « **Réhabilitation et recouvrement des équipements des établissements endommagés par les intempéries 2012 : 73 écoles primaires, 09 écoles fondamentales et 08 lycées** », Lot 02 : Travaux de maçonnerie et divers, Lot 03 : Chauffage central.

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en sa séance du 29/01/2020 décide de l'attribution provisoire du Lot 03 Chauffage central.

LOT	Soumissionnaire retenu	NIF	Délai de livraison (jour)	Evaluation technique	Montant de la soumission	Critères de choix
Lot 03 Chauffage central	E.T. POLYVALENTE AHRES RACHID	197225011232148	50	27	7 474 152,00	Offre moins disante

Et déclare l'infructuosité du Lot 02 : Travaux de maçonnerie et divers.

Conformément à l'article 82 du décret cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires de ce choix opéré, pourront introduire leurs recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et la presse nationale.

Et ceux qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher du service de la Direction de l'Education de la wilaya de Béjaïa dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de ce présent avis d'attribution provisoire.

Midi Libre n° 4112 - Dimanche 18 octobre 2020 - Anep 2016 016 766

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES
EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES
EN EAU
WILAYA D'OUARGLA

Origine du financement : budget wilaya 2017
Intitulé de l'opération : Réalisation, Equipement et Electrification de quatre (04) forages à commune Hassi Ben Abdallah commune Ouargla (-A-HASSI MILOUD -B- BNI HECENE-C-EL KSAR)

Avis d'attribution provisoire
de marché

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis de L'Appel d'Offres National ouvert n° 14/2020 paru quotidiens : *Tassili News* du 06/08/2020

et concernant :

Réalisation, Equipement et Electrification de quatre (04) forages à commune Hassi Ben Abdallah commune Ouargla (-A- HASSI MILOUD -B- BNI HECENE-C-EL KSAR) en lot concernant lot n° 01 : FORAGE HASSI BEN ABDALLAH

Le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

N°	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre après la correction en TTC	Délai	OBS
01	EFTR ABABSA HMAIDA	55 points	14.546.084,00	03 Mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service cantractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission compétente (cf. à l'article 82 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics).

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service concerne, au plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4112 - Dimanche 18 octobre 2020 - Anep 2030 001 304

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIE : 05714708178
AVIS RECTIFICATIF

DEUXIEME AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES UN AVIS
D'INFRUCTUOSITE N°17/20
AVIS RECTIFICATIF D'UN DEUXIEME AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES UN AVIS
D'INFRUCTUOSITE EST LANCÉ EN VUE DE :

OPERATION : REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN LYCEE 600/200R A
AZIL ABDELKADER
PROJET : REALISATION D'UN LYCÉE TYPE 600/200R A AZIL
ABDELKADER

LOT : V.R.D

Les entreprises qualifiées en TRAVAUX DE BATIMENT OU TRAVAUX PUBLICS ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE 04 (QUATRE) ET PLUS.

Midi Libre n° 4112 - Dimanche 18 octobre 2020 - Anep 2016 016 758

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Edahabia-Premium, nouveau service d'Algérie Poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé le lancement d'un nouveau service postal appelé "Edahabia Premium".



**Mobilis, s
outien inconditionnel**

Mobilis, soutien inconditionnel à l'EN de football

Mobilis n'a pas manqué d'encourager les Verts à l'occasion des deux rencontres amicales de ce mois d'octobre, en vue des prochaines échéances officielles.

L'équipe algérienne, championne d'Afrique 2019, a refoulé la pelouse en affrontant lors de son premier match international amical les Super Eagles du Nigéria, vendredi 9 octobre 2020, à 19h30 au Wörthersee Stadion de Klagenfurt en Autriche. Les Fennecs se sont envolé par la suite pour les Pays-Bas, pour le second match qui les a opposé à la sélection mexicaine, El Tricolor au Cars Jeans Stadion à La Haye, mardi 13 octobre 2020 à 20h et qui s'est terminé par un nul. Ces deux rencontres ont permis au sélectionneur national d'évaluer la qualité de ses joueurs après des mois d'inactivité causés par la pandémie sanitaire. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'équipe nationale, ne ménagera aucun effort pour soutenir nos valeureux champions d'Afrique.



Enième report de la généralisation des TPE

On en parle depuis plus plusieurs mois, la généralisation des TPE devrait finalement être ajournée d'un an. En effet, le gouvernement estime qu'il est indispensable de prolonger, dans le cadre de la loi de Finances (LF), le délai de mise en conformité des commerçants au 31 décembre 2021. Pour l'heure, il s'agit seulement d'une

proposition afin de laisser le temps au gouvernement de "satisfaire les besoins du marché national en quantités suffisantes de TPE et éviter de recourir à leur importation". "Avec un peu plus d'un million et demi de commerçants susceptibles d'accepter les paiements par carte, l'obligation de les équiper en TPE implique une opération

gigantesque, tant sur l'aspect coût que sur l'aspect logistique", explique-t-on dans l'avant-projet de loi de finances 2021. Pour rappel, la généralisation des terminaux de paiement électronique (TPE), outils techniques du "e-paiement", devait entrer en vigueur fin 2019. L'article 111 de la loi numéro 17-11 du 27 décembre 2017 por-

tant loi de finances pour 2018, a été inscrit dans le cadre de la généralisation des terminaux de paiement électronique TPE. Un délai maximal d'un (01) an à compter de la date de publication de cette loi a été accordé aux agents économiques pour se conformer à cette disposition. Et enfin un énième report devrait bientôt se décider.

Samsung : le Galaxy Note 8 bientôt obsolète

Trois ans après sa sortie, le Note 8 ne bénéficiera plus de mise à jour. C'est du moins ce qu'a dévoilé la firme sud-coréenne sur son site web de sécurité. Le téléphone mobile a été lancé en août 2017. Il a donc bénéficié de trois années complètes de suivi avant que Samsung décide de l'abandonner. A sa sortie, le Galaxy Note 8 fonctionnait sous le système

d'exploitation Android 7.0 Nougat. Mais au fil des années et des mises à jour dont il a bénéficié il tourne aujourd'hui sous Android 9.0 Pie, mais ne passera pas, hélas, à Android 10. A l'heure actuelle, ce sont les appareils vedette du catalogue de Samsung qui ont le droit à des mises à jour régulières. Il s'agit donc des Galaxy Z Flip, Note 20, S20 ou encore Fold 2.



TikTok, l'application interdite au Pakistan !



Après avoir gagné la bataille aux États-Unis, Tik-Tok devrait faire plus d'efforts dans d'autres pays, notamment dans les États musulmans où il semble être boudé. Au Pakistan, le Tik-Tok vient d'être interdit en raison du nombre de plaintes de différents segments de la société contre un contenu immoral et indécent. Devant ces déclarations de l'Autorité pakistanaise des télécommunications, les administrateurs de TikTok n'ont pas encore réagit. Le régulateur, lui, a déclaré qu'il était ouvert à des discussions avec la société "sous réserve d'un mécanisme satisfaisant de TikTok pour modérer les contenus illicites". ByteDance, la société chinoise propriétaire de TikTok, a déclaré qu'elle s'était engagée à respecter la loi et qu'elle était en contact régulier avec les régulateurs pakistanais. "Nous espérons parvenir à une conclusion qui nous aidera à servir la communauté dynamique et créative du pays en ligne", a-t-il indiqué dans un communiqué. Rappelons que TikTok a également fait face à des interdictions en Indonésie et au Bangladesh pour des questions de décence publique. Le réseau social a aussi subi des pressions aux États-Unis notamment sur le sujet de la confidentialité et le contenu, étant donné sa base de jeunes utilisateurs.

Iris V10 : un séduisant Smartphone à petit prix !

Il y a déjà quelques semaines, Iris est revenue sur les devant de la scène en dévoilant deux nouveaux Smartphones de la série V. La marque algérienne de téléphonie mobile Iris revient en force en cette rentrée sociale avec notamment la présentation d'un nouveau smartphone le V10. Suivant la tendance actuelle du marché, Iris vous propose donc un Smartphone avec un grand écran de 6.1 pouces. Le but est de permettre à ses utilisateurs d'apprécier leur jeu ou films préférés sur cet écran de grande dimension. Pour ce modèle, Iris a opté sur un triple capteur photo (8+2+2 MP) à l'arrière de l'appareil ainsi qu'une caméra frontale de 5MP. Côté autonomie, vous pouvez compter sur une batterie de 3200 mAh. Enfin, le V10 d'IRIS est commercialisé à travers le territoire national au prix de 21.800 DA.

Edahabia-Premium, nouveau service d'Algérie Poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé le lancement d'un nouveau service postal appelé "Edahabia Premium".



Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la Poste (9 octobre), le ministre a signalé le lancement, ce jour même, du service - Edahabia Premium - par Algérie - Poste (AP), dans le cadre de la modernisation de ses prestations. Le service Edahabia Premium consiste à faire parvenir la carte Edahabia aux domiciles des bénéficiaires, ou à leurs lieux de travail en l'espace de cinq jours seulement, après introduction d'une demande via le site électronique de l'entreprise en contrepartie d'une somme d'argent. Cette nouvelle prestation a été lancée suite à la réception de

plaintes signalant la non remise de la carte Edahabia aux clients, en dépit du fait d'avoir introduit des demandes depuis un certain temps.

Sur un autre plan, le ministre a annoncé le lancement des prépa-

ratifs en vue de l'organisation de journées d'information pour faire la promotion des nouvelles prestations assurées par Algérie-Poste. Ces journées ont pour objectif de faire connaître et d'expliquer aux clients les nouvelles prestations

d'Algérie poste afin de les inciter à les adopter, ceci d'autant plus qu'elles sont de nature à contribuer à la réduction de la pression exercée sur les bureaux postaux, tout en facilitant les prestations postales.

Un nouveau malware, découvert dans l'UEFI

Des pirates ont réussi à intégrer un malware dans l'UEFI, ce micrologiciel qui relie la carte mère au système d'exploitation. C'est le pire scénario possible, l'éditeur Kaspersky en a découvert une nouvelle forme sur deux ordinateurs. La chasse aux malwares est le quotidien des experts en sécurité de n'importe quel éditeur d'antivirus. Chaque jour, de nouveaux ennemis apparaissent. Chez Kaspersky, le dernier virus

découvert est de la pire espèce, et ce n'est d'ailleurs que la deuxième fois qu'un tel spécimen apparaît. L'UEFI (Unified Extensible Firmware Interface), c'est l'interface qui a pris le relais du Bios (Basic Input Output System), avec des fonctions plus évoluées. C'est ce micro-logiciel, installé sur la carte-mère, qui se lance au démarrage pour faire communiquer tous les compo-

sants entre eux, mais aussi et surtout pour accéder et lancer le système d'exploitation. Il ne peut être changé puisqu'il est lié à la carte mère, et pour l'améliorer, on peut simplement le mettre à jour. Le souci est que des pirates sont parvenus à se glisser sur cette mémoire, et c'est le pire scénario possible pour la simple et bonne raison que l'UEFI se lance avant le système d'exploitation. C'est comme si un

virus se glissait dans le carburant d'une voiture au moment de mettre le contact. Kaspersky n'a pas encore cerné tous les dommages causés, mais le malware permet par exemple de récupérer des fichiers des systèmes sur lesquels il est installé. Ce n'est donc pas par Internet que le virus se transmet, mais d'ordinateur à ordinateur, via une clé ou un disque USB avec un firmware vérolé de l'UEFI.

Nokia : les employés s'élèvent contre le plan de licenciement en France

La crise sanitaire du coronavirus a eu raison de certains équipementiers. Nokia a récemment supprimé de nombreux postes d'emploi en France. Sauf que cette fois-ci la décision n'est pas passée inaperçue. En effet, les salariés ont exprimé leur mécontentement à travers une manifestation organisée à Paris. Quelques centaines d'employés de l'entreprise d'équipements télécoms, ont défilé, de la place de la République au ministère de l'Économie et des Finances, pour protester contre le dernier plan social au sein de sa filiale française Alcatel-Lucent. Au total, 1.233 postes ont été supprimés. Lors d'un entretien avec le directeur de cabinet de la ministre déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, la délégation a appris que Nokia pourrait annoncer des inflexions à son plan de suppression de postes ou autour de son projet. Certains employés disent "ne pas comprendre" ce plan qui licencie en plein lancement de la 5G, une technologie du futur, qui est censé créer de l'emploi et non en supprimer !



Huawei ICT Competition : 2 équipes en finale régionale

Deux équipes algériennes ont pris part à la finale de la compétition régionale de Huawei qui s'est déroulée par visioconférence, pandémie sanitaire oblige. 7 étudiants, représentant différents établissements universitaires (USTHB, université de Saïda, INTTIC...), en compagnie de 2 instructeurs ont concouru dans les spécialités Réseau et Cloud. L'objectif étant une place à la finale mondiale de Huawei ICT Competition qui se déroulera à Shenzhen le 31 octobre. Les participants ont effectué un stage de préparation de 5 jours à Alger afin de bien préparer leur participation à cette compétition internationale. Il est à rappeler que durant l'édition de 2019 de Huawei ICT Compétition, une équipe algérienne s'est octroyée la première place parmi les 61 équipes participantes venant de 61 pays.

L'armée américaine teste des lunettes AR sur les... chiens

Les chiens utilisés dans l'armée sont essentiellement recherchés pour leur capacités à repérer et chercher des objets cà l'instar des explosifs. Cependant, le problème est qu'ils doivent avoir leurs maîtres à proximité pour écouter leurs ordres et directives, et comme les humains ne sont pas doués des mêmes capacités qu'un chien, ils pourraient déclencher accidentellement un explosif que le chien n'a pas encore découvert. En utilisant des lunettes AR, cela permet aux gestionnaires d'émettre des commandes à distance à leurs partenaires canins. Les lunettes AR peuvent également superposer des informations qui peuvent servir de repères visuels pour les chiens, et la caméra intégrée permet également de suivre et voir, par les militaires, tout ce que peut voir le chien lui-même, et par là même leur permet d'être plus efficaces.



Un robot en forme de calmar pour explorer sans nuire à la vie marine



Lorsque des chercheurs plongent profondément dans l'océan dans le cadre de leurs travaux, ils utilisent en général des robots et des pods. Malheureusement la structure rigide de ces derniers peut nuire gravement à la vie marine et à l'environnement à l'instar des coraux. Pour remédier à cela une équipe d'ingénieurs de l'université de Californie a conçu un robot qui a été formé de manière à se déplacer comme un calmar. Pour aider le robot à se déplacer sous l'eau, les ingénieurs ont créé un système de propulsion qui fonctionne en absorbant de l'eau dans le corps du robot, puis en l'expulsant pour créer un jet d'eau qui propulse ensuite le robot vers l'avant. Le nouveau robot hébergera également des éléments tels que des capteurs et des caméras pour aider les chercheurs à voir ce qu'il voit et à capturer des données.

Google et Samsonite lancent le premier sac à dos connecté

Ce sac à dos connecté intègre la puce Jacquard de Google. Elle vient apporter de la connectivité à n'importe quel accessoire textile. Il y a eu une première tentative avec Saint Laurent, sur un sac de grand luxe au prix élevé de 995 dollars, mais c'est avec la marque Samsonite que Google est parvenu à proposer un sac à dos haut de gamme connecté à un tarif plus abordable, puisqu'il coûte moins de 200 euros. Pour 199 dollars, vous pouvez avoir le modèle Konnect-i Slim. Un petit sac à dos permettant de transporter un notebook. Pour 20 dollars de plus, le sac gagne en volume et change de design. Les deux modèles sont hydrofuges. Dans les deux cas, le sac à dos intègre la puce Jacquard dans la sangle gauche. C'est en effectuant des gestes sur la sangle, par exemple frotter le tissu de bas en haut ou le tapoter que l'on peut envoyer des commandes au mobile connecté via le Bluetooth.



Un vélo électrique gonflable tenant dans un sac à dos



Ce vélo électrique gonflable est ultra-léger et se range dans un sac à dos. Baptisé Poimo (PORTable and Inflatable MOBility), il se gonfle en une minute avec une pompe électrique, ou en quelques minutes avec une petite pompe à main. Il suffit ensuite d'ajouter les roues, le moteur électrique, la batterie et le contrôleur intégré dans le guidon. Poids total : 5,5 kilos, la structure gonflable pesant 2,3 kg. Les chercheurs estiment qu'il est encore possible de réduire son poids. En plus de son poids plume, le Poimo réduit aussi le risque de blessure en cas d'accident, et se répare facilement. Il peut être personnalisé avec des éléments additionnels. L'on ne connaît pas encore son prix, mais il devrait être beaucoup moins cher que les vélos électriques traditionnels. Destiné aux enfants et aux urbains actifs, le vélo est encore au stade de prototype.

L'Armée britannique dévoile un drone d'intérieur terrifiant !

Cela fait plus de 2 décennies que la plupart des forces armées de la planète s'exercent aux combats en milieux urbains denses. Dans ces zones, les risques sont importants pour les soldats en raison de la grande proximité avec l'ennemi et ceux liés aux environnements confinés. Pour détecter, identifier et éventuellement éliminer des cibles, c'est un drone que l'Armée britannique souhaite employer. Ce drone tueur ressemble pratiquement à un jouet pour télépilote débutant avec ses 6 rotors et leurs arceaux de protection. Toujours à l'état de prototype, c'est pourtant une redoutable machine à tuer. L'engin baptisé i9 est assez imposant puisqu'il mesure un mètre d'envergure. Il peut emporter 2 canons de fusil de chasse. Selon le type d'opération à mener, le drone peut emporter d'autres armes. Il est dopé à l'intelligence artificielle et embarque une technologie reposant sur la physique, mais qui est tenue secrète par l'Armée.



L'effet haptique à moto pour rendre la conduite plus sûre

La startup autrichienne Motobit présente un appareil connecté à destination des motards. Celui-ci est capable de communiquer avec eux à tout moment, par simples vibrations, afin de bien rester concentré et de respecter les vitesses pour éviter les accidents. Baptisé Sentinel, il se connecte par Bluetooth au smartphone et dispose de son application dédiée. Sur la route, le motard reçoit des avertissements sur des situations potentiellement dangereuses grâce à un système de retour haptique qui se traduit par des vibrations. L'idéal est donc d'installer Sentinel au poignet, mais il peut aussi se ranger dans une poche ou au niveau de la ceinture. Grâce à ses algorithmes avancés, Sentinel analyse la conduite en fonction du tracé de la route et peut alerter le conducteur à tout moment lorsque celui-ci roule trop vite, surtout dans les virages, et ainsi éviter tout risque de dérapage ou d'accident.



ORAN, NOUVEAU STADE

La réfection de la pelouse bientôt achevée

Quelques semaines seulement après avoir pris une belle couleur verte, les images d'un gazon jauni ont fait le buzz sur les réseaux sociaux, un état de fait ayant déçu le public sportif qui était séduit par la qualité de la pelouse du nouveau stade d'Oran...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le responsable de l'entreprise chargée de la pose de la pelouse, Farid Boussaâd, a annoncé à l'APS, que *"les travaux de réfection de la pelouse hybride du stade de 40.000 places d'Oran, qui a perdu sa verdure il y a quelques semaines, touchent à leur tout en donnant des résultats très satisfaisants"*. M. Boussaâd affirmera que désormais, la *"pelouse est dans un très bon état, elle a retrouvé toute sa verdure, après avoir été sérieusement affectée par la qualité dégradée de l'eau utilisée pour son arrosage et elle sera encore meilleure dans les jours à venir"*. Le même responsable a affirmé s'être engagé pour tout remettre dans l'ordre en l'espace de deux à trois semaines et Dieu merci, il a tenu sa promesse, soulignant que le *"fait d'avoir réagi rapidement en détectant l'origine du problème, a aidé à rétablir la situation"*. Quelques semaines seulement après avoir pris une belle couleur verte, les images d'un gazon jauni ont fait le



buzz sur les réseaux sociaux, un état de fait ayant déçu le public sportif qui était séduit par la qualité de la pelouse du nouveau stade d'Oran, a rappelé Farid Boussaâd qui avait imputé ce changement *"aux perturbations enregistrées dans l'alimentation en eau par les services de la société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor), ce qui a conduit à exploiter au maximum l'eau conservée dans la bache de la réserve, dont la partie basse contenait un taux de chlorure très concentré"*.

Il a été décidé, pour y remédier, de recourir à l'eau de forage dont dispose le stade, *"une opération ayant donné ses fruits, comme l'atteste l'état actuel de l'herbe qui a retrouvé toute sa splendeur"*, s'est réjoui Boussaâd, ajoutant qu'il s'agit, néanmoins, *"d'une solution provisoire, car les capacités de forage ne permettent pas d'assurer un arrosage continu du gazon"*.

Le maître d'ouvrage a été sollicité pour provoquer une réunion avec tous

les intervenants dans les meilleurs délais, afin de trouver la meilleure solution pour assurer l'irrigation de la pelouse par une eau de qualité et éviter par là même que le même scénario d'il y a quelques semaines ne se reproduise.

Selon l'APS, la pelouse, dont le coût est estimé à 170 millions de dinars n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle, tout comme le stade dont les travaux ont atteint un taux d'avancement estimé à 95 %. Situé dans la commune de Bir el-Djir, cet équipement fait partie d'un ensemble de structures relevant d'un complexe sportif composé également d'une salle omnisports, d'un stade d'athlétisme et d'un centre nautique de trois piscines, a précisé l'APS, rappelant que l'ouvrage devra être achevé au cours du premier semestre de l'année 2021 en prévision de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022.

B. M.

MASCARA, UNIVERSITÉ MUSTAPHA-STAMBOULI

Mise en service d'un appareil de dépistage du coronavirus

L'université Mustapha-Stambouli de Mascara a été renforcée dernièrement par la mise en service d'un appareil de dépistage du coronavirus. L'appareil, d'une valeur de 15 millions de dinars et acquis grâce aux dons de bienfaiteurs, en coordination avec la chambre de commerce et d'industrie Béni Chougrane de Mascara, a été installé au laboratoire de l'Institut des sciences de la nature et de la vie, après le succès des tests préliminaires sur le fonctionnement de l'appareil. Selon le recteur de l'université de Mascara, le professeur Samir Berntata, cet appareil permet d'effectuer 96 analyses toutes les deux heures, réduisant ainsi le temps d'attente des résultats des analyses, qui se faisaient auparavant dans les wilayas d'Oran et Chlef. Selon lui, l'appareil peut être utilisé dans le dépistage d'autres virus, ainsi que dans les recherches scientifiques par

les professeurs et les étudiants, après l'éradication du virus, s'il est décidé de le garder dans les laboratoires de l'université. À cette occasion, un accord-cadre a été conclu entre l'université Mustapha-Stambouli et la direction locale de la santé et de la population régissant la manière d'utiliser l'appareil de dépistage du coronavirus, en plus de la programmation d'un partenariat entre les deux instances dans le domaine de la formation et les stages des étudiants et des professeurs dans les établissements de santé, ainsi que la formation du personnel du secteur de la santé dans quelques spécialités disponibles à l'université.

Le directeur de la santé et de la population, le docteur Mohamed Elamri, a indiqué que *"le nombre de cas de la Covid-19 pris en charge actuellement dans les hôpitaux de la wilaya a été réduit à 14 malades seulement, dis-*

patchés sur l'hôpital Issad-Khaled de Mascara et les hôpitaux de Tighennif et Sig". Il a ajouté qu'il *"n'y a aucun malade dans les hôpitaux de Mohammadia et Ghris, et le personnel des hôpitaux prenant en charge les cas de coronavirus s'est réduit de 60 à 5 % actuellement"*.

De son côté, le président de la chambre de commerce et d'industrie Béni Chougrane de Mascara, Miloud Kouchache, a indiqué que *"les donateurs et les opérateurs économiques ont participé auparavant dans des opérations de solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya pour réduire la propagation du coronavirus"*. Ils ont également pris en charge les réparations urgentes de quelques ailes de l'hôpital Issad-Khaled et comptent actuellement acquérir un appareil de radiographie pour les malades atteints de cancer.

APS

BLIDA

Tous les foyers d'incendies maîtrisés

Les services de la Protection civile de la wilaya de Blida ont réussi à circonscrire et à éteindre tous les foyers d'incendies déclarés au niveau des forêts de la chaîne de l'Atlas blideen.

Selon le lieutenant Adel Zeghimi, de nombreux incendies ont été signalés, vendredi 2 octobre, au niveau des forêts de la chaîne de l'Atlas blideen, réparties sur les régions d'El Kestel, Djelata, sur la route de Chréa, les Sept-Chouhada à Sidi el-Madani dans la commune de Chiffa, et Tabrant dans la commune de Bouarfa à l'Ouest, outre les régions de Boukhrouf et Bouserdina, dans la commune de Hammam Melouane et Sidi el-Mahdi, de la commune de Soumaâ.

Un nombre de ces feux a été éteint dans la soirée du vendredi 2 octobre, alors que d'autres incendies déclarés au niveau des monts de la localité d'Aïn-Romana, Sidi-Sarhane et Tahamoult à Bougara ont été maîtrisés par les unités de la Protection civile.

Les opérations d'extinction et de sécurisation des riverains, ont nécessité la mobilisation de la totalité des moyens de la Protection civile de Blida, représentés par 185 agents, outre d'importants moyens matériels, dont la colonne mobile de lutte anti-incendie de Blida, les unités principales et secondaires de Mouzaïa, Ouled-Aïch, Oued el-Alleugue, Bouinan, Bouguerra et Larbaâ, et les unités de Chiffa, Bab Dzair, Bouarfa, Soumaâ, et Hammam-Melouane.

SAÏDA

Rénovation de 20 écoles primaires

20 écoles primaires de la wilaya de Saïda feront prochainement l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement. Les travaux de rénovation, pris en charge par la direction des équipements publics, porteront sur la réparation des plafonds, la peinture des classes, la réparation des appareils de chauffage et l'agrandissement de quelques cantines scolaires.

Une enveloppe de plus de 120 millions DA a été consacrée à cette opération par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

La même source indique que l'opération, qui sera réalisée en deux mois, permettra d'aménager les établissements scolaires nécessitant des travaux d'entretien et d'aménagement et d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Pour rappel, 8 groupes scolaires de la ville de Saïda ont bénéficié, l'année écoulée, d'une opération similaire à laquelle une enveloppe financière de 6 millions DA a été consacrée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de Saïda.

Le secteur de l'Éducation a été également renforcé, la même année, par 17 nouveaux groupes scolaires répartis à travers les communes de Saïda, Sidi-Boubekeur, Ouled Brahim et Aïn-Lahdjar. Le secteur de l'Éducation de la wilaya de Saïda compte 181 écoles primaires, selon la direction locale de l'Éducation.

APS

GROUPE RADISSON HOTEL AU MAGHREB

Vers l'ouverture de plusieurs hôtels

Radisson Hotel, l'un des groupes hôteliers les plus importants au monde, ambitionne de poursuivre son développement et d'accélérer sa stratégie de croissance en Algérie, au Maroc et en Tunisie. L'ouverture de plusieurs nouveaux hôtels est ainsi prévue dans les trois pays dans les années à venir.

Au Maroc, Radisson Hotel envisage d'ouvrir dix nouveaux hôtels d'ici cinq ans dans les principales villes du pays, dont Rabat et Tanger. Le groupe est déjà présent sur le marché national à travers deux établissements, à Casablanca et Marrakech.

Cet établissement compte également renforcer sa présence en Tunisie, où il exploite plusieurs hôtels. Le groupe s'apprête, en effet, à faire sa première entrée dans la capitale Tunis avec deux nouveaux hôtels sous les marques Park Inn by Radisson et Radisson.

Un second hôtel à Alger, actuellement en construction

Conscient du potentiel de l'Algérie dans l'hôtellerie de ville et d'affaires, Radisson Hotel envisage, par ailleurs, d'exploiter un second hôtel à Alger, actuellement en construction. Le groupe entend maintenir son rythme de croissance dans la capitale et vise d'autres pôles économiques dans le pays, ainsi que des destinations de loisirs.

Ramsay Rankoussi, vice-président, Development, Africa & Turkey du groupe Radisson Hotel, a déclaré que "le Maghreb représente une zone de croissance stratégique pour le groupe. Notre ambition est de répéter



le même succès que celui obtenu par Radisson Hotel Group en Afrique subsaharienne et de compléter notre histoire africaine avec plus de 150 hôtels en opération et développement dans les 5 prochaines années, ce qui nous permettra de doubler notre présence actuelle".

Au Maghreb et partout où le groupe est présent, Radisson Hotel fait de la santé, de la sûreté et de la sécurité de ses hôtes, de ses salariés et de ses partenaires une priorité absolue. Le programme Radisson Hotels Safety Protocol a ainsi été mis en place avec un ensemble de procédures de propreté et de désinfection en profondeur des hôtels de son réseau mondial.

En partenariat avec SGS, la première société mondiale d'inspection, de vérification, d'essai et de certification, Radisson Hotel a élaboré et entériné des protocoles améliorés qui ont été adaptés en fonction des exigences et recommandations locales, et cela afin de garantir la tranquillité d'esprit des

clients. Ces protocoles sont venus renforcer les consignes d'hygiène, de propreté et d'assainissement que le groupe applique déjà rigoureusement depuis le début de la pandémie.

Outre le nettoyage et la désinfection régulière de ses établissements, il a aussi largement investi le domaine de la formation en ligne. Le groupe assure via ses plates-formes en ligne des sessions de sensibilisation à l'ensemble de son personnel dans le cadre du respect des distances, de la protection ou encore des gestes barrières.

Radisson Hotel Group™ est l'un des groupes hôteliers les plus importants au monde avec huit marques d'hôtel distinctives et plus de 1.400 hôtels en opération et en cours de développement. Le portefeuille du Radisson Hotel Group comprend les marques Radisson Collection™, Radisson Blu®, Radisson®, Radisson RED®, Park Plaza®, Park Inn® by Radisson, Country Inn & Suites® by Radisson.

Radisson Rewards™ est le programme mondial de fidélité du groupe, et propose à ses membres des expériences personnalisées, uniques et mémorables. Le programme Radisson Rewards offre des avantages exceptionnels à nos clients, organisateurs de réunions et d'événements, agences de voyage et partenaires commerciaux. Radisson Meetings, la proposition de Radisson Hotel Group pour l'organisation d'événements et réunions, est centrée sur l'aspect humain et nous considérons chaque réunion, chaque conférence et chaque événement comme unique. L'offre de Radisson Meetings s'articule autour de trois engagements en matière de service : personnel, professionnel et mémorable, tout en garantissant notre philosophie de service Yes I Can !. Radisson Hotel Group et ses hôtels affiliés comptent 100.000 employés dans le monde.

R. E.

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

En stagnation à partir de 2030, selon l'Opep

La demande mondiale de pétrole pourrait stagner à partir de la fin de la décennie 2030, estime l'Opep dans ses nouvelles prévisions qui intègrent un effet durable de la crise du coronavirus sur l'économie et les habitudes de consommation. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'attend, désormais, à ce que la consommation de brut atteigne 107,2 millions de barils par jour (bpj) dans dix ans contre 90,7 millions cette année. Une prévision 2030 inférieure de 1,1 million de bpj à celle présentée l'an dernier et de plus de 10 millions au chiffre avancé en 2007. "La demande pétrolière mondiale va croître à un rythme relativement soutenu pendant la première partie de la période de prévision avant que la demande ne plafonne pendant la

deuxième partie", expliquent les Perspectives pétrolières mondiales, qui couvrent la période 2019-2045.

"La demande future pourrait demeurer durablement inférieure aux prévisions passées en raison des effets durables des confinements liés à la Covid-19 et à leur impact sur l'économie mondiale et le comportement des consommateurs", ajoute le rapport. L'Opep explique ainsi que le rebond des besoins en pétrole attendu après la crise actuelle pourrait être limité par le recours accru au télétravail, un déclin des voyages d'affaires et du tourisme, de nouveaux gains de productivité ou encore un essor plus rapide qu'anticipé des véhicules électriques.

Ce scénario d'"accélération technologique" ne prend pas en compte

l'éventualité de nouvelles avancées technologiques majeures et n'inclut donc pas la plus importante diminution de la demande théoriquement envisageable. "Il existe une importante marge pour une mise en oeuvre plus importante de mesures d'efficacité énergétique qui pourraient faire tomber la demande de pétrole future à des niveaux bien plus bas", reconnaît ainsi l'Opep.

À plus court terme, elle table sur une consommation de 97,7 millions de bpj pour 2021, de 99,8 millions pour 2022 (donc au-dessus du niveau de 2019) et de 102,6 millions pour 2024. Ce dernier chiffre a été revu en baisse par rapport aux prévisions de l'an dernier.

L'organisation estime que ses pays membres devraient augmenter leur

production en 2021 après avoir pompé 30,7 millions de bpj cette année mais précise que leur production 2025, à 33,2 millions de bpj, devrait rester inférieure à son niveau de 2019.

A l'horizon 2040, elle table sur une demande pétrolière mondiale de 109,3 millions de bpj, qui reviendrait ensuite à 109,1 millions en 2045. Le cartel espère néanmoins toujours augmenter sa propre production dans les décennies à venir en profitant du déclin de celle de certains de ses concurrents.

"Le pétrole continuera de représenter la part la plus importante du mix énergétique d'ici à 2045", écrit son secrétaire général, Mohammed Barkindo, dans son introduction au rapport. **R. E.**

NICARAGUA

Les USA et l'UE renforcent leurs sanctions

Le département du Trésor américain a publié une annonce concernant de nouvelles mesures contre le procureur général, Ana Julia Guido de Romero, le secrétaire de la Présidence, Paul Herbert Oquist et la Coopérative financière d'épargne et de crédit Caja Rural Nacional R.L. (Caruna RL) pour "violation présumée des droits de l'Homme dans le pays".

Les mesures contre le gouvernement Ortega pour ses abus présumés ne viennent pas seulement des États-Unis. Avec 609 voix pour, 21 contre et 64 abstentions, le Parlement européen a adopté vendredi une résolution demandant à l'Union européenne d'introduire de nouvelles sanctions contre Managua. Parmi les raisons, les députés souli-



gnent les tentatives du Nicaragua d'adopter la loi dite de régulation des agents étrangers, la loi sur la cybercriminalité et une proposition visant à mettre en œuvre la prison à vie pour ce qu'ils appellent les "crimes de haine", que Bruxelles considère comme "inconstitutionnels et représ-

sifs". Au cours des dernières années, la Maison Blanche a systématisé les sanctions contre les entreprises, les cadres et les hauts fonctionnaires qui ne s'alignent pas sur sa politique, comme le Nicaragua, le Venezuela, l'Iran, Cuba et d'autres. Cet exercice s'est intensifié sous l'administration

de Donald Trump. L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Accord commercial entre les peuples (ALBA-TCP), alliance qui regroupe plusieurs pays de la Caraïbe dont le Venezuela et Cuba, a rejeté ce type d'agression dans un communiqué.

"L'Alliance rejette la promotion de ce type d'action, qui viole les préceptes fondamentaux de la Charte des Nations unies. Ces mesures coercitives unilatérales sont la preuve du caractère criminel d'un État qui ne respecte pas le droit international et qui cherche à imposer sa volonté par des faits et non par le droit", souligne le communiqué de l'ALBA-TCP.

L'Alliance bolivarienne ratifie la solidarité de ses pays membres avec le gouvernement et le peuple nicaraguayens, et souligne l'engagement du Nicaragua en faveur de la paix et du développement de politiques d'unité nationale par le dialogue.

ITALIE

30 milliards pour le secteur militaire

Alors que la crise du Coronavirus continue à provoquer en Italie des conséquences socio-économiques dévastatrices, une part importante du Fonds de relance (Recovery Fund) est destinée non pas aux secteurs économiques et sociaux les plus touchés, mais aux secteurs de l'industrie de guerre.

Sur la base du Fonds de relance l'Italie devrait recevoir dans les six prochaines années 209 milliards d'euros, dont environ 81 en subventions et 128 en prêts à rembourser avec les intérêts. Dans l'attente, les

ministères italiens de la Défense et du Développement économique ont présenté une liste de projets de caractère militaire pour un montant d'environ 30 milliards d'euros. Les projets du ministère de la Défense prévoient de dépenser 5 milliards d'euros du Fonds de relance pour des applications militaires dans les secteurs cybernétique, communications, espace et intelligence artificielle. Importants les projets relatifs à l'utilisation militaire de la 5G, notamment dans l'espace avec une constellation de 36 satellites et autres.

Les projets du ministère du Développement économique, relatifs surtout au secteur militaire aérospatial, prévoient une dépense de 25 milliards d'euros du Fonds de Relance. Le ministère entend investir dans un chasseur de sixième génération (après le F-35 de cinquième génération), le Tempest.

Il n'en demeure pas moins qu'on est en train de programmer de dépenser à des fins militaires entre 17,5 et 30 milliards d'euros tirés du Fonds de relance, qui devront être remboursés avec les intérêts.

KIRGHIZISTAN

Le Parlement soutient le nouveau Premier ministre

Le Parlement du Kirghizistan a apporté son soutien au nationaliste Sadyr Japarov, nommé Premier ministre la semaine dernière mais contesté, le pays cherchant à sortir de la crise dans laquelle il est plongé depuis de récentes élections.

Sadyr Japarov purgeait jusqu'en début de semaine dernière une peine de onze ans et demi de prison pour une tentative de prise d'otage d'un gouverneur régional en 2013. Il a été libéré par ses partisans et a profité du chaos politique dans ce pays d'Asie centrale pour tenter à plusieurs reprises d'obtenir le poste de premier ministre. Le Président Sooronbaï Jeenbekov avait jusqu'alors refusé de valider sa nomination à moins que le Parlement

ne la confirme avec la majorité de voix requise par la loi et en présence de plus de la moitié des députés, ce qui a été fait mercredi. Le Président Jeenbekov devrait donc maintenant valider sa nomination.

La crise politique au Kirghizistan a commencé après des élections législatives début octobre, remportées par deux partis proches du chef de l'État mais entachées d'accusations de fraude. Ont suivi plusieurs jours de chaos et des violentes manifestations qui ont fait un mort et plus d'un millier de blessés, les protestataires occupant plusieurs bâtiments administratifs de la capitale Bichkek et libérant de prison des hommes politiques, dont M. Japarov.

A ce moment-là, le président Jeenbekov semblait avoir perdu le contrôle du pays et a même promis de démissionner. Mais sa position est devenue moins instable mardi après la visite de Dmitri Kozak, chef adjoint de l'administration présidentielle de la Russie. Ce dernier s'est entretenu avec Sadyr Japarov et Sooronbaï Jeenbekov.

Les deux hommes sont des adversaires politiques et M. Japarov appelait jusqu'à présent au départ du Président. Mardi, le Parlement a d'ailleurs nommé comme président un proche allié de M. Jeenbekov, Kanat Issaïev, suggérant par là qu'un compromis avait été atteint.

Agences

NOUVELLE-ZÉLANDE La Première ministre brigue un second mandat

Jacinda Ardern, Première ministre travailliste néo-zélandaise depuis près de trois ans, et Judith Collins, nouvelle responsable de la droite propulsée à la tête du Parti national le 14 juillet, sont les deux têtes d'affiche des élections législatives qui devaient se tenir hier 17 octobre. Entre ces deux responsables que tout oppose, Jacinda Ardern est la grande favorite. En mai, l'élue de 40 ans, qui a fait de la bienveillance un mode de gouvernance, avait décroché le titre de chef de gouvernement néo-zélandais le plus populaire depuis un siècle. Selon une dernière enquête d'opinion parue le 8 octobre, 50 % des électeurs souhaitent la voir continuer à diriger le pays, tandis que 23 % soutiennent Judith Collins. Pour la première fois depuis l'adoption, en 1996, du système électoral de représentation proportionnelle mixte qui favorise les petites formations, un parti pourrait décrocher la majorité absolue et gouverner seul.

Jusqu'à présent, la jeune femme, qui dirige une coalition tripartite depuis octobre 2017, a dû composer avec deux alliés aux idées très différentes : les Verts et le parti populiste de droite Nouvelle-Zélande d'abord (NZF). Entre ces deux formations, les relations ont été difficiles et NZF a mis un frein aux ardeurs réformistes de la première ministre, la contraignant notamment à abandonner une réforme fiscale particulièrement attendue par la gauche.

Agences

FOOTBALL, MATCHES AMICAUX DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Les Verts sollicités par les Pays-Bas, la Belgique, la Croatie et les USA



Les propositions continuent d'affluer sur la FAF, par diverses sélections nationales, et pas des moindres, désireuses de rencontrer l'équipe d'Algérie sur un terrain dans un match amical au cours des mois à venir. Là est le signe du haut niveau !

Pas moins de quatre (4) grandes équipes nationales ont officiellement approché la Fédération algérienne de football (FAF). Ces géants du foot demandent à affronter l'équipe nationale d'Algérie dans un match amical, et c'est ainsi que les Verts, sacrés champions d'Afrique en

2019, ont réussi à attirer les regards sur eux. Salah Bey Aboud, responsable du volet communication au niveau de l'instance footballistique citée plus haut, a révélé lesquelles. "Nous avons reçu des propositions officielles des Pays-Bas, de Belgique, de Croatie [vice-champion du monde, ndlr] et des États-Unis d'Amérique". C'est ce qu'a annoncé, ce 16 octobre 2020, le cadre de la Faf sur les ondes de la Radio nationale. On connaît désormais les noms des équipes souhaitant croiser le fer avec les Fennecs. Les coéquipiers de Riyad Mahrez ne cessent de démontrer leurs aptitudes à s'imposer devant l'adverse. Peu importe d'ailleurs son nom ou le poids de son histoire. Sous la direction du sélectionneur national Djamel

Belmadi, l'ambition refuse d'être bornée. Toutefois, il faut garder les pieds sur terre tout en observant les étoiles au loin. Autrement formulé, on ne doit pas mettre trop de pression sur les joueurs et le staff technique. Il serait plus judicieux de jumeler les rêves de grandeur au travail dans la sérénité. Soulignons par ailleurs que dernièrement le nom de l'Italie est revenu sur les lèvres en Algérie. On disait que ce pays faisait partie des sélections nationales espérant un match amical contre l'équipe nationale. Il est vrai, comme le rappelle, à juste titre, le site spécialisé *DZ Foot*, que l'idée leur est passée aux Italiens l'année dernière. Cependant et jusqu'à la rédaction de ces lignes, aucune demande officielle n'a émané de leur part.

ANGLETERRE

Benrahma offre un bonus aux salariés de Brentford

Il aura fallu attendre les dernières heures du mercato anglais pour voir le transfert en prêt de Saïd Benrahma à West Ham se concrétiser. Un retard qui serait en partie dû à un geste de grande classe de l'international algérien. Le natif d'Aïn Témouchent a réclamé un "bonus de loyauté" à Brentford avant d'acter son départ selon les informations de *Sky Sports*.

N'ayant pas été inscrite dans son contrat avec les Bees, cette prime a retardé les négociations. Le joueur de 25 ans aurait décidé de distribuer l'argent de ce bonus à l'ensemble des salariés du club. Saïd Benrahma veut remercier les 100 personnes qui travaillent à Brentford de l'avoir aidé à passer un cas depuis son arrivée en Angleterre en 2018.



Slimani reste à Leicester et adoubé par Rodgers



Dans le viseur de plusieurs clubs partout en Europe suite à sa belle saison avec Monaco, l'attaquant international algérien Islam Slimani est finalement resté avec Leicester City. L'ancien joueur du CRB s'est vu offrir une nouvelle chance avec les Foxes puisque son entraîneur a décidé d'inscrire son nom dans la liste des 25 joueurs de l'équipe pour la Première League. Brendan Rodgers a même déclaré en conférence de presse qu'il va donner sa

chance à Slimani et que ce dernier mérite de rester à Leicester après sa belle saison avec Monaco. L'attaquant international algérien qui n'a pas eu beaucoup de chance avec le club, se voit offrir une nouvelle opportunité pour faire ses preuves en Premier League cette saison même si les choses s'annoncent compliquées pour prendre la place de titulaire de Jamie Vardy qui fait un très bon début de saison.

In *DZfoot.com*

MONDIAL-2021 DE HAND

Les horaires des rencontres de l'Algérie fixés

La Fédération internationale de handball (IHF) a fixé les horaires des rencontres du Mondial-2021 prévu du 13 au 31 janvier en Egypte, où l'Algérie évoluera dans le groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. La sélection algérienne débutera contre le Maroc le 14 janvier à 18h. Elle affrontera ensuite son homologue islandaise lors de la deuxième journée, le 16 janvier à 20h30, avant de conclure le tour préliminaire face au Portugal, le 18 janvier à 18h.

A l'occasion de cette 27^e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président qui débutera le 20 janvier. Pour rappel, c'est la deuxième fois que l'Égypte organise ce rendez-vous, après l'édition 1999. Les organisateurs ont retenu quatre sites pour abriter la compétition : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale.

Les matchs pour les médailles de bronze et d'or se joueront le 31 janvier au Cairo Stadium Sports Hall.

Calendrier des matchs du groupe F :

14 janvier : Algérie - Maroc à 18h00 (algériennes)

Portugal - Islande à 20h30

16 janvier : Maroc - Portugal à 18h
Algérie - Islande à 20h30

18 janvier : Portugal - Algérie à 18h
Islande - Maroc à 20h30.

TENNIS

Le président de la FAT, Mohamed Bessaad rétabli dans ses droits par la MJS

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de lever la "suspension provisoire" dont fait l'objet depuis quelques mois, le président de la Fédération algérienne de Tennis (FAT), Mohamed Bessaad, a appris l'APS, vendredi, auprès d'une source proche du MJS.

"M. Bessaad reprend son poste à la tête de l'instance fédérale, après avoir été victime d'une décision arbitraire pour des motifs non réglementaires" a précisé la même source à l'APS.

SCORPION



21h00



Pour le réveillon de Noël, les membres de Scorpion se sont réunis dans un chalet coupé du monde, et ont accepté de ne pas emporter de gadgets électroniques. Mais à peine arrivés, ils tombent sur un agent infiltré de l'ATF poursuivi par des trafiquants d'armes. Au cours de leur fuite, Ralph est kidnappé. Par ailleurs, Tim, désormais intégré à part entière dans l'équipe, doit prendre une décision sur son affectation au Moyen-Orient.

DON CAMILLO MONSEIGNEUR



21h00



Don Camillo, devenu Monseigneur, occupe un poste important au Vatican, tandis que son vieux rival, Peppone, siège à Rome parmi les sénateurs et sous son véritable nom : Joseph Bottazzi. Mais leur village natal est en proie à une nouvelle tempête. La municipalité, qui détient pour moitié un terrain qui appartient aussi à la paroisse, veut y construire une Maison du peuple à l'emplacement d'une petite chapelle. L'affaire fait grand bruit jusqu'à Rome. Monseigneur et Bottazzi sont alors priés d'aller apaiser les esprits.

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS



21h00



Hercule Poirot monte à bord du train Orient-Express. Il fait la connaissance d'Edward Ratchett, qui est peu de temps après retrouvé assassiné. Dans la ligne de mire d'Hercule Poirot il y a Mary Debenham, la missionnaire Greta Ohlsson, la comtesse Andrenyi et son compagnon, la princesse Dragomiroff et sa dame de compagnie, la riche veuve américaine Mme Hubbard, le professeur Gerhard Hardman, le Dr Arbutnot, le secrétaire Hector McQueen et le valet de chambre Edward Henry Masteman...

LES ENQUÊTES DE MURDOCH PREUVES ACCABLANTES



21h00



Alors que William et Julia s'étaient absentés pour participer à une collecte de dons pour une œuvre de charité, leur voisin a été brutalement assassiné. Sur place, les enquêteurs trouvent un bouton de manchette ressemblant à celles de William. Rapidement, toutes les preuves indiquent que le détective est coupable. Les soupçons sont d'autant plus forts que les deux voisins entretenaient des relations extrêmement tendues.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

SPY GAME JEUX D'ESPIONS



21h00



Tom Bishop s'introduit dans une prison chinoise et délivre un mystérieux détenu. Mais, à deux pas de la liberté, un garde les repère. Incarcéré et passé à tabac, Tom n'a plus qu'un jour à vivre lorsque Nathan Muir, son ex-mentor dans les rangs de la CIA, apprend la nouvelle par des voies officieuses. Puis au siège de Washington, Nathan, censé quitter ses fonctions le soir même, découvre qu'une cellule de crise réfléchit déjà à une stratégie pour éviter que l'affaire Bishop ne compromette la prochaine visite du Président américain en Chine et la signature de contrats mirifiques.

ILS ONT CHANGÉ LE MONDE



21h00



Alors qu'à l'origine le mot - arabe - désigne des tribus nomades qui vivent dans les déserts de la péninsule arabique, il regroupe progressivement des milliers de personnes qui vont s'unir sous l'influence d'un homme, le prophète Mahomet. L'extension du monde arabo-musulman met en contact un grand nombre de civilisations différentes. Pour s'étendre et se stabiliser, l'empire bâtit, construit, se développe. Architecture, mathématiques, agriculture, toutes les disciplines sont nécessaires et Baghdad devient rapidement la capitale intellectuelle de son époque. De Baghdad à Cordoue, la culture arabo-musulmane rayonne et influence les sciences, les modes et les arts.

ZONES INTERDITE PARADIS À PETITS PRIX



21h00



De plus en plus de Français transforment de petites habitations en vraies résidences secondaires pour un budget limité. Sur les bords du Loing un groupe d'amis vient d'acheter une cabane de pêcheur. A Blériot-Plage, près de Calais, les chalets de bois sur la plage font le bonheur des familles qui ont la chance d'en être propriétaires. Dans le Perche, Amaud a construit sa cabane au fond des bois. Il en a décliné le concept à grande échelle et construit 24 cabanes tout confort. En Savoie a décidé de racheter le chalet d'alpage de ses grands-parents situé à 2.300 mètres d'altitude.

LES ANIMAUX FANTASTIQUES



21h00



En 1926, à New York. Les - moldus - (les non-sorciers) ont la vie dure, mais les sorciers, également, visés par un groupe fanatique, mené par une certaine Mary-Lou Bellebosse, qui souhaite rétablir les procès en sorcellerie. Alors que des destructions mystérieuses secouent les États-Unis, Norbert Dragonneau est appelé en renfort. Il a écrit un livre sur un bestiaire d'animaux fantastiques, et on l'accuse d'avoir lâché ces créatures dans la Grosse Pomme. Norbert se met au travail avec l'aide de ses amis Porpentina, Jacob, Queenie et Modesty...

Fajr	05h31
Dohr	12h33
Asr	15h41
Maghreb	18h11
Icha	19h29

DR BEKKAT BERKANI :

"IL EST ENCORE TROP TÔT POUR PARLER DE DEUXIÈME VAGUE"



Le membre du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de Covid-19 en Algérie, le docteur Mohamed Bekkat Berkani, s'est exprimé sur la hausse, pour le 5^e jour consécutif, du nombre de contaminations par le coronavirus. Le bilan arrêté vendredi 16 octobre 2020 fait état de 221 nouveaux cas en 24h contre 132 en 24 heures cinq jours plutôt. Dans un entretien accordé hier à un quotidien francophone, Dr Bekkat Berkani a estimé qu'il est encore trop tôt pour parler de deuxième vague de l'épidémie en Algérie.

"On parlait, le 11 octobre dernier, effectivement, de 132 cas confirmés et de 6 décès au Covid-19. Aujourd'hui, (selon les chiffres du bilan officiel communiqué dans l'après-midi de vendredi dernier) soit 5 jours plus tard, on parle de 221 cas confirmés, et malheureusement de 5 décès. Cette légère hausse n'est pas inquiétante pour le moment. Elle

n'est pas encore très significative. Il est encore tôt pour parler de deuxième vague. Elle le deviendra si la hausse persiste. Tout reste envisageable, notamment une probable baisse dans les jours à venir", a-t-il expliqué. Interrogé sur les raisons de cette hausse des cas de contaminations des derniers jours, le membre du Comité scientifique a indiqué que "les chiffres sont là pour tirer la sonnette d'alarme, encore une fois, sur le risque d'un nouveau relâchement."

La hausse est "due au manque de civisme des citoyens"

Selon lui : "L'explication la plus proche de la logique à cette légère hausse, c'est le manque de civisme des citoyens. "Il y a un relâchement de leur part. Il est flagrant. Comme tout le monde dans le pays le sait, le couvre-feu n'est pas respecté. Des citoyens, certainement rassurés

après la persistance de la tendance baissière qui a duré plus de deux mois, défient la loi. Ils se baladent dans les espaces clos, les commerces, les transports et les marchés, comme au bon vieux temps, sans bavette ! D'autres se prennent carrément pour des spécialistes et estiment que l'Algérie est à l'abri d'une deuxième vague de l'épidémie qui, faut-il le noter, frappe de plein fouet plusieurs pays du monde", a déploré Dr Bekkat Berkani. Citant les exemples des pays du pourtour méditerranéen très touchés par la pandémie, le Maroc et la Tunisie qui font face à une recrudescence des contaminations au coronavirus avec des milliers de cas quotidiens, Dr Bekkat Berkani a indiqué : "Il faut que la population comprenne que les bilans de contaminations au virus, qui concernent l'Algérie sont là pour affirmer que le coronavirus n'est pas derrière nous", a-t-il a-t-il conclu.

HOMME DÉCAPITÉ EN FRANCE

L'agresseur est tchétchène et non algérien

Un homme a été décapité dans la région parisienne ce vendredi, et l'agresseur présumé a été tué par la police. Le drame s'est produit près d'un établissement scolaire à Conflans-Sainte-Honorine dans le département des Yvelines. L'assaillant est un jeune tchétchène de 18 ans, né à Moscou.

Dans un premier temps, l'attaque avait été attribuée à un Algérien né en 1992, précise *Le Parisien*.

La victime, un professeur d'histoire au collège de Conflans-Saint-Honorine, avait montré des caricatures du prophète Mohamed (QLSSSL) à ses élèves. *BMFTV* a publié la vidéo d'un parent d'élève qui s'est plaint du professeur, après la diffusion des caricatures. Le parquet national antiterroriste s'est saisi de l'affaire et l'enquête a été confiée à la sous-direction antiterroriste et la Direction générale de la sécurité intérieure.

Il y a trois semaines jour pour jour, une attaque au hachoir a eu lieu à Paris, près de l'ex-siège de la rédaction de *Charlie Hebdo*. Deux personnes, un homme et une femme, avaient été blessées par l'agresseur, un jeune Pakistanais de 18 ans.

Un Algérien se trouvant sur les lieux au moment des faits avait tenté de rattraper l'assaillant, avant de se retrouver en garde à vue.

Interpellé quelques temps après l'attaque, Youcef, 33 ans, a été menotté et placé en garde à vue, tout en étant considéré comme le second suspect.

Le premier suspect, un Pakistanais de 18 ans, a été aussi interpellé et placé en garde à vue. Les policiers ont fini par s'apercevoir que Youcef n'avait aucun lien avec l'agresseur présumé, et que sa version était crédible. L'Algérien a été relâché vers minuit, après plusieurs heures en garde à vue.

Son frère a dénoncé la façon avec laquelle les médias français ont traité cette affaire : "Ça, ça me dérange, lance son frère. Il a fait un geste héroïque et, au final, toute la famille se retrouve à avoir peur. Et puis pourquoi on met - un Algérien - en gros partout ?".

FRANCE, FINANCEMENT ILLICITE DE LA PRÉSIDENTIELLE-2007

Sarkozy inculpé pour "association de malfaiteurs"

Les ennuis judiciaires de Nicolas Sarkozy se multiplient en France. L'ex-Président français a été inculpé pour "association de malfaiteurs" dans le cadre de l'enquête sur des soupçons de financements libyens de sa campagne présidentielle victorieuse de 2007.

Il a été mis en examen lundi dernier, a indiqué ce vendredi l'agence *AFP*, citant le parquet national financier. La nouvelle poursuite a été révélée par le site *Mediapart*. C'est la quatrième inculpation dans le dossier libyen pour Nicolas Sarkozy qui a aussitôt réagi sur Facebook : "J'ai appris cette nouvelle mise en examen (inculpation, NDLR) avec la plus grande stupéfaction [...]. Mon innocence est à nouveau bafouée par une décision qui ne rapporte pas la moindre preuve d'un quelconque financement illicite", a-t-il déclaré.

En mars 2018, Sarkozy a fait l'objet d'autres inculpations dans le dossier du financement libyen de sa campagne électorale pour "corruption passive, recel de détournement de fonds publics et financement illégal de campagne".

L'ex-Président français, qui a joué un rôle clé dans la chute de Maâmmar Kadhafi en 2011, a toujours clamé son innocence dans ce dossier.

COVID-19 EN ALGÉRIE

205 nouvelles infections recensées

Après 5 jours consécutifs de hausse, le nombre de nouveaux cas quotidiens de coronavirus en Algérie a reculé hier, avec 205 nouvelles infections recensées ces dernières 24 heures, contre 221 la veille, selon le bilan officiel du ministère de la Santé. Malgré cette baisse, le bilan quotidien des contaminations reste au-dessus de la barre des 200. Avant-hier vendredi, 221 nouveaux avaient été enregistrés, contre 193 cas jeudi, 185 cas mercredi, 174 cas mardi, 153 cas lundi, 132 cas dimanche, 136 cas samedi 10 octobre. Par wilayas, c'est Sétif qui a enregistré le plus grand nombre de nouveaux cas ces dernières 24 heures (+32 cas), devant Alger avec 21 nouveaux cas. L'Algérie compte désormais 54.193 cas positifs de coronavirus officiellement recensés depuis le début de l'épidémie en février dernier dans le pays.

EXPLOSION DE GAZ À EL-BAYADH

Une 6^e personne décède

Une sixième personne, blessée gravement lors l'explosion produite la semaine passée à El-Bayadh, a succombé hier à ses blessures. Le bilan du drame grimpe, quant à lui, à 6 morts et au moins 18 blessés.

Hélicoptée par la Protection civile en urgence, en compagnie de 3 autres blessés graves, la victime était hospitalisée dans un hôpital à Alger.

Jeudi dernier, le juge d'instruction près le tribunal d'El-Bayadh a ordonné la mise en détention provisoire de 8 personnes dans le cadre de cette affaire. 4 autres ont été mises sous contrôle judiciaire.

Pour rappel, l'explosion, survenue samedi dernier, a été causée par une fuite de gaz.